



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

La négligence fatale d'une personne aînée par son conjoint: une étude de cas.

Référence

Sauvageau, A. & Racette, S. (2006). La négligence fatale d'une personne aînée par son conjoint : une étude de cas. *Medicine, Science, and the Law*, 46(2), 173-176.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Rapport de cas

Thèmes abordés

Définition, ampleur du phénomène, formes de maltraitance à domicile, facteurs de risque, facteurs de vulnérabilité, profil de la personne maltraitée, auteurs de la maltraitance, conséquences

But ou question de recherche

L'article porte sur un cas inhabituel de négligence où un homme âgé a été laissé au sol plusieurs jours à la suite d'une chute, ce qui lui aura finalement coûté la vie. Sa femme n'aurait jamais contacté les secours.

Problématique

La maltraitance envers les personnes aînées se divise en six catégories : physique, sexuelle, négligence, psychologique, financière et violation des droits. Elle toucherait entre 3 à 10 % des personnes de 65 ans et plus. Il apparaît toutefois que les cas reportés de maltraitance ne seraient qu'une infime partie de la totalité des cas existants. La négligence est une des formes les plus courantes de maltraitance envers les personnes aînées.

Méthodologie

Aucune section de méthodologie n'est présentée dans cet article.

Résultats

Le cas rapporté est celui d'un homme de 69 ans qui a été laissé gisant au sol par son épouse à la suite d'une chute. Cet homme, souffrant de diabète mellitus, serait décédé d'hyperglycémie quatre jours suivant l'incident. Son épouse l'avait nourri et soigné dans sa position couchée au sol, mais ne lui avait pas administré son insuline. Bien qu'il s'agisse d'un homicide par négligence selon la loi, les poursuites judiciaires n'ont pas eu lieu puisque l'épouse ne souhaitait pas de mal à son mari et n'était pas pleinement consciente de la dangerosité de la situation, en raison des problèmes psychologiques dont elle souffrait.

Discussion

Le cas présent est peu typique, car la majeure partie des cas de négligence surviennent dans un contexte de soins de longue durée. Bien que l'épouse de la de l'homme n'avait pas l'intention de lui faire du mal, elle a omis de lui donner sa dose d'insuline et n'a pas contacté les secours suite à l'incident. Elle soutient que son mari lui a dit qu'il était bien et qu'il ne voulait pas qu'elle aille chercher de l'aide. Cela fait ressortir une nouvelle dimension : celle de l'auto-négligence. Pourtant, dans une situation qui présente une menace sérieuse pour la vie d'un individu, le fait de ne pas aller chercher d'aide constitue de la négligence médicale sévère.

Conclusion

Il est très difficile de dissocier ce qui appartient à la négligence de ce qui se rapporte à l'auto-négligence, comme c'est le cas dans la situation exposée précédemment.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Aucune piste pour la pratique ou la recherche n'est explicitée dans l'article. Cependant, plusieurs cas de négligence sont décrits à l'intérieur du texte.

Date de réalisation de la fiche :

23 mai 2014

